

« **Obstétrique bovine : suites létales d'une extraction (trop) forcée** »

*Dr Michel Baussier, Docteur vétérinaire*

**Analyse des barrières**

<b>Barrières de prévention</b>	<b>Réalisée ou non dans le cas d'espèce</b>	<b>Contribution relative à l'EIG</b>
Sur une atrésie confirmée et persistante du col utérin, a fortiori sur une présentation postérieure, la césarienne est indiquée comme à moindre risque et préférée à la tentative d'extraction forcée.	NON	Déjà importante
La mère et son produit, de haute valeur génétique, imposent de prendre les risques minimaux.	NON	Le risque d'EIG n'est pas majoré mais son importance l'est.
<b>Barrières de récupération</b>	<b>Réalisée ou non dans le cas d'espèce</b>	<b>Contribution relative à l'EIG</b>
Devant l'absence d'effacement du col lors de tractions très mesurées à l'aide d'une vèleuse, les manœuvres sont immédiatement interrompues et la césarienne est mise en œuvre.	NON	<b>MAJEURE +++</b>
<b>Barrières d'atténuation</b>	<b>Réalisée ou non dans le cas d'espèce</b>	<b>Contribution relative à l'EIG</b>
Devant le constat de la grave déchirure, sa réparation est effectuée par l'abord d'une laparotomie et non par voie vaginale pour une meilleure efficacité.	NON	OUI, majoration du risque.